



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Calais, le 20 mars 2020

- COVID-19 - CONTINUITÉ DE SERVICE PUBLIC GRAND CALAIS TERRES & MERS - COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS NOUVELLES MODALITÉS APPLICABLES AU 23 MARS 2020

A partir du lundi 23 mars 2020, les bacs/sacs jaunes (emballages recyclables et papiers) seront collectés le même jour que les Ordures Ménagères.

Cette mesure fait notamment suite à la décision du SEVADEC de fermer son centre de tri des emballages, déchets que les camions de Grand Calais ne peuvent donc plus vider et que nous ne sommes pas en mesure de stocker au vu des volumes collectés.

Afin d'assurer les ramassages indispensables au maintien de la salubrité publique tout en préservant la santé de ses agents et en limitant les risques pour chacun d'entre eux, Grand Calais prend de nouvelles dispositions pour la collecte des déchets ménagers sur son territoire.

Collecte des déchets ménagers

- **Dès lundi prochain, les usagers ne pouvant stocker leurs emballages recyclables et papiers pourront exceptionnellement les présenter à la collecte le même jour que les Ordures Ménagères.**

Toutefois, pour les usagers qui en ont la possibilité, nous les invitons à conserver ces déchets recyclables chez eux afin de ne pas alourdir la charge de travail des agents.

Nous rappelons une nouvelle fois que ces déchets propres et secs ne présentent pas de risque sanitaire en cas de stockage, s'ils sont correctement triés.

Ils seront pris en charge dès retour à une situation normale.

- Pour le verre, les collectes restent suspendues. Si besoin, des colonnes d'apport volontaire sont à disposition sur le territoire de Grand Calais. Les usagers peuvent s'y rendre dans le cadre d'un déplacement autorisé (courses, sortie du chien,...)
- **Les collectes des biodéchets/fermentescibles et des ordures ménagères restent assurées selon les modalités habituelles.**
- **Enfin, à titre exceptionnel, nous invitons la population à privilégier la sortie des bacs la veille du passage de la collecte car les ramassages débutent dès 5h45.**

Autres déchets

- **Déchets verts** : nous demandons aux usagers de ne pas utiliser leurs bacs à biodéchets /fermentescibles pour les déchets verts. Aucun sac de déchets verts ne sera collecté.

Les usagers sont invités à les conserver dans leur jardin

- **La collecte des encombrants est suspendue jusqu'à nouvel ordre** de même que la prise de rendez-vous.

Rappel et mesure de précaution

RAPPEL IMPORTANT

**Les mouchoirs en papier usagés, l'essuie-tout, les cotons, les couches,...
NE doivent PAS être jetés dans le bac/sac jaune.**

Ils doivent être placés dans le bac biodéchets/fermentescibles (bac marron) ou, à défaut, dans le bac à ordures ménagères (bac gris/vert).

MESURE DE PRÉCAUTION

Les personnes présentant des symptômes similaires à celles touchées par le COVID-19 sont invitées à jeter leurs mouchoirs, masques et autres textiles sanitaires avec un double ensachage et à les stocker au moins 72h avant de les déposer dans les bacs destinés à la collecte.

Contact

Le service reste joignable pour les questions relatives à la collecte (pas de prise de rendez-vous, pas de livraison de bacs).

Merci de privilégier les contacts par courriel et par formulaire :

- **Courriel** : collecte-dechets@grandcalais.fr
- **Formulaire sur le site internet de Grand Calais**, www.grandcalais.fr, rubrique Collecte des déchets.

En dernier recours, vous pouvez joindre notre standard téléphonique (fortement sollicité actuellement) au 03.21.46.66.28.